

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 NOVEMBRE 2017

Convocation du 25/10/2017

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 – Présents 8 – Votants 8

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël, MAUREL Francis, LOUP Gilles.

Absent (e)(s) excusé(e)(s) : FERREIRA Sabine.

Absent (e)(s) : GATIMEL Arnaud.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Richard LACAZE

Début de séance à 20h30.

LEDOUX Maxence quitte le conseil juste après l'ouverture de séance, (pour raison personnelle)

Présents : 7 Votants 7

M. le maire propose d'ajouter deux questions à l'ordre du jour :

- 1) Création de l'opération d'investissement n° 219 création emplacement conteneur
- 2) Décision modificative pour le paiement du broyeur à végétaux.

Avis favorable à l'unanimité.

- 1) Décision de passer en investissement la mise en œuvre d'un emplacement conteneurs à ordures ménagères au lieu dit « Les Trivales » en créant l'opération n° 219. Décision modificative pour virer la somme de 2 313.00 € au compte 2313. Cette somme de 2 313.00 € sera soustraite de l'opération n° 216 « Travaux 2017 ».
Avis favorable à l'unanimité : 7 voix pour.

- 2) Paiement du broyeur à végétaux : Il manque 2 748 € sur la prévision budgétaire 2017 de l'opération n° 204. Décision de transférer la somme de 2 748 € sur l'opération n° 204 « Achat broyeur à végétaux », de l'opération n° 2016 « travaux 2017 ».
Avis favorable à l'unanimité : 7 voix pour.

I – INDEMNITE ANNUELLE DE GESTION DU TRESORIER DE DOURGNE

M. le Maire rappelle au conseil municipal, les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil et de budget aux Comptables du Trésor au regard des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables,
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie,
- la gestion économique,

➤ la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par M. LAVERNE Georges en qualité de receveur principal depuis le 01/09/2013, décide, de lui allouer, pour l'exercice 2017, une indemnité de 318.68 € brut, soit 290.47 € net ; suivant le décompte fourni par la Trésorerie de Dourgne.

Vote : Abstentions : 2 Contre : 0 Pour : 5

II - ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de bénéficier de subventions par le Parc Régional, nous avons demandé au SDET un devis détaillé pour modifier l'éclairage public.

L'objectif est de consommer moins d'énergie en installant des ampoules LED et des horloges astronomiques.

Un devis de 54 623 € a été adressé au Parc pour connaître le montant de l'aide.

III – TRAVAUX DE POINTS A TEMPS (état des routes)

La société MCG Goudronnage nous a adressé un devis de 9 600 € HT pour des travaux de goudronnage.

Outre les travaux de points à temps à 1 680 € la tonne de bitume, sont prévues les réfections de la rue de la Vieille Forge pour 600 €, la rue des Abreuvoirs pour 840 €, la place de l'Egalité pour 5 400 €, la rue du Cazal pour 360 € et la rue de l'Entre Deux pour 720 €.

Compte tenu des travaux d'assainissement à venir, la réfection de la place de l'Egalité est repoussée à plus tard.

Vote : 7 Pour.

IV – ACHAT DU DESHERBEUR TRAI NE AUTO MOTEUR

Dans le cadre du zérophyto il est proposé l'achat d'un désherbeur traîné auto-moteur.

Un devis de la Sté Fournials d'un montant de 3480 € est présenté.

Après discussion il est décidé de contacter la mairie de Durfort pour faire éventuellement un achat groupé et de demander à l'Agence Adour-Garonne une subvention.

Vote : 7 Pour

V – SIEMN – Syndicat des Eaux : Proposition de prestation de contrôle des bornes incendie (D.E.C.I. : Défense extérieur contre l'incendie)

Le nouveau règlement départemental relatif à la DECI a transféré aux communes le contrôle des points d'eau incendie.

Le SIEMN propose un accompagnement dans cette démarche à partir de 2018.

Prestation : Contrôle des débits et pressions, par hydrant (PI, BI) = 40.00 € (x 3 hydrants)
Entretien, remise en état = prestation sur devis.

Vote : 7 Pour

VI - ACQUISITION TERRAIN DE LA « GLACIERE » M. ARNAUD

Suite à une réunion entre la famille ARNAUD, le Maire et Jacques DURAND, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'envisager l'achat des parcelles n° 28 29 30 31 101 102 et 103 pour une superficie d'environ 1 hectare et demi.

Cet achat permettrait la réalisation de plusieurs projets tels que : création de parking, jardins, d'une aire de promenade, etc....

Le prix de base pour l'ensemble des parcelles est fixé à 6 000 €.

M. le Maire est chargé de la négociation avec la famille Arnaud.

VII – Assurances GROUPAMA

Les différents contrats d'assurances avec GROUPAMA ont été renégociés et comparés avec une proposition faite avec la compagnie « ALLIANZ »

Questions diverses

- Le nouveau président de la Communauté de Communes RLS est M. REY André, maire de St-Félix de Lauragais.
- Vente du presbytère : l'agence Hall Immobilier a fait visiter le bien.
- En ce qui concerne l'entretien du jardin par M. Poudevigne, notre avocate, Me MOLY nous a adressé des informations sur la procédure à suivre. Le dossier est à l'étude.
- La réception des travaux de la piste des crêtes est prévue le 27 novembre 2017 à 14h.
- Le 17 novembre réunion avec Pascal Bonin de l'ADEFPAT et Amandine Julien pour son projet d'élevage d'insectes.
- Eau potable à la SECAM : il n'est pas possible pour le Syndicat des Eaux (SIEMN) d'amener l'eau potable dans les locaux de la SECAM. Suite à une réunion du 6 novembre 2017 avec le bureau d'études CET Infra et la SECAM, nous sommes en attente d'une solution conciliable avec les attentes de l'ARS (Agence Régionale de Santé).
- M. Carivenc, locataire de la mairie, a fait une demande pour des travaux d'électricité et d'insonorisation.

- Le repas des Aînés est prévu le samedi 9 décembre 2017.
- Le Noël des enfants de St Amancet est prévu le dimanche 17 décembre 2017.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h20.

| | |
|--|---------------------------|
| ROSSIGNOL Patrick | LACAZE Richard |
| DURAND Jacques | BOUSQUET Daniel |
| GATIMEL Arnaud - absent | LOUP Gilles |
| MAUREL Francis | FERREIRA Sabine - Excusée |
| LEDOUX Maxence - parti en début de séance. | MOESSNER Joël |